

<p>Compte rendu du conseil d'école du 13 avril 2011 RPI Val des Prés / Les Alberts</p>
--

Présents :

- Les représentants des communes : Thérèse et Thierry Aimard pour la commune de Val des Prés, Michèle Glaive-Moreau pour la commune de Montgenèvre.
- La DDEN : Anne Brochier.
- Les représentants des parents d'élèves : Eléonore Depouly, Nathalie Hollande, Céline Cousin et Sandrine Khalifa
- L'équipe enseignante : Bruno Berton, Marie-Claude Dusserre, Sylvie Mosdale.

Excusé :

- Cédric Niel, délégué de parents d'élèves.

Séance ouverte à 18h30.

Elaboration du PPMS.

Le Plan Particulier de Mise en sûreté des 2 écoles est en cours d'élaboration.

Les enseignants se chargent de compléter les documents qui établissent les différentes missions des personnels de l'école lors d'éventuelles catastrophes. La mairie s'engage à fournir le matériel demandé.

Les enseignants proposent que les salles de confinement soient les salles d'évolution des 2 écoles qui toutes deux, disposent d'un point d'eau et d'un espace suffisant.

Présentation du livret personnel de compétences.

Le livret personnel de compétences atteste l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun, de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire.

L'acquisition du socle commun est progressive. Elle se déroule en trois étapes : le palier 1, jusqu'en CE1, le palier 2, jusqu'en CM2 et le palier 3, au collège. Le livret rassemble les attestations des connaissances et compétences du socle commun acquises aux trois paliers.

Le livret personnel de compétences est une partie du livret scolaire. Il est renseigné en CE1 et en CM2. À chaque palier, les résultats de l'élève sont transmis à sa famille.

À la fin du CM2, le livret est transmis aux parents ou aux responsables légaux et au collège.

Le livret personnel de compétences devrait être renseigné dès la fin de cette année scolaire pour les CE1 et CM2.

Du fait de la multiplicité des évaluations passées à l'école primaire, de nombreux enseignants s'interrogent sur l'efficacité de cet outil.

Demande de subvention pour du matériel ski.

M-C Dusserre rappelle l'organisation du ski scolaire : 6 séances de ski de fond et 6 séances de ski alpin. Pour le ski de fond, les 2 écoles sont équipées et peuvent renouveler régulièrement le matériel vétuste grâce à des subventions de Hautes Alpes ski de fond en direction des sites accueillant des scolaires. Pour le ski alpin, certains enfants n'étant pas équipés, les parents louent à la séance le matériel, ce qui pose souvent problème. Les enseignants souhaiteraient pouvoir disposer de quelques paires de ski et demandent aux mairies si cela semble envisageable. Pour débiter, une subvention de 600 euros permettrait l'achat d'une dizaine d'équipements d'occasion.

Travaux

- Pour l'école des 4 saisons aux Alberts, M. Berton demande :

L'assainissement du mur de la cour supportant la frise qui se détériore de jours en jours, la réparation de radiateurs, le balayage de la cour.

- Pour l'école Emilie Carles, les enseignantes demandent :

Le balayage du chemin de l'école, la remise en état du portail, la réparation d'un des deux toilettes de l'école, le déplacement du bloc de pierre (crocodile), la remise en état de la barrière en bois mitoyenne avec la propriété de Mme Merle, la réfection du panneau en bois sur la façade de l'école.

La mairie de Val des Prés informe le conseil d'école que le projet d'agrandissement de l'école Emilie Carles est repoussé d'un an minimum pour des raisons budgétaires.

Questions diverses.

- Les parents d'élèves font part de leur désenchantement quant au peu d'implication d'une majorité de parents lors des manifestations organisées cet hiver (soupes festives). Ils rappellent que les profits versées aux coopératives scolaires qui aident au financement des classes de découverte et des projets éducatifs (abonnement théâtre, cinéma,...) sont au bénéfice de tous les enfants.
- B. Berton rappelle que les parents des enfants de maternelle doivent venir chercher leurs enfants à l'école et non sur la place du village des Alberts.
- Les enseignantes de l'école Emilie Carles signalent que de nombreux enfants arrivent très en avance à l'école et demandent que les horaires soient respectés.
- Afin d'assurer la continuité des activités CEL, Mesdames Cousin et Depouly se proposent de prendre en charge une partie du fonctionnement du CEL à la rentrée prochaine. Elles rencontreront Mmes Coine et Dusserre pour définir avec précision les tâches à accomplir.

Fin de séance à 20h .

Fait à Val des Prés le 6 mai 2011

Pour l'équipe enseignante
M-C Dusserre